

LE LIBAN et MedNET

**MedNET : le réseau de coopération
sur les drogues et les addictions
dans la région méditerranéenne
du Groupe Pompidou**

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Groupe Pompidou
Groupe de coopération internationale
du Conseil de l'Europe
sur les drogues et les addictions



Liban



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LE LIBAN ET MEDNET

Conseil de l'Europe

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale Droits de l'Homme et État de droit – Groupe Pompidou.

Service Groupe de coopération
internationale sur les drogues
et les addictions
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex France
Courriel : pompidou.group@coe.int

Conception de la couverture et mise
en page : Division de la production
des documents et des publications
(DPDP), Conseil de l'Europe

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une
relecture typographique et grammaticale
de l'Unité éditoriale de la DPDP.

© Conseil de l'Europe, octobre 2021
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Table des matières

MEDNET : LE RÉSEAU DE COOPÉRATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DU GROUPE POMPIDOU	5
Priorités	6
Fonctionnement du réseau	7
Coopération avec le Liban	9
IMPACT DE MEDNET AU LIBAN	15
Action phare de MedNET	15
Rôle de MedNET dans la sensibilisation, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique en matière de drogues dans votre pays	15
Rôle de MedNET dans les changements potentiels de la législation sur les drogues	16
Rôle de MedNET dans la recherche, la collecte, l'analyse et l'interprétation des informations, dans la mise en place, le soutien à l'observatoire national des drogues.	16
Rôle de MedNET dans le traitement et les soins au Liban	17
Rôle de MedNET dans la prévention	17
Rôle de MedNET dans les droits de l'homme et l'accès aux traitements et aux soins au Liban	17
Rôle de MedNET dans l'intégration de la dimension de genre dans les actions menées dans le pays	17
Rôle de MedNET dans l'application de la loi au Liban	18
Rôle de MedNET dans les échanges Sud-Sud	18
Rôle de MedNET dans les échanges Nord-Sud et Sud-Nord	18

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou

MedNET est le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Il encourage la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée, dans le respect des droits de l'Homme et intégrant la dimension de genre.

■ Créé en 2006 autour de 5 pays : l'Algérie, la France, le Maroc, la Tunisie et les Pays-Bas, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par la France et les Pays-Bas, le réseau a connu un développement géographique et thématique constant, contribuant à la promotion de réponses efficaces et adaptées à la question des addictions.

■ Avant la création du réseau MedNET, le Groupe Pompidou a organisé une conférence à Malte en 1999 sur la « Coopération dans la région méditerranéenne en matière de consommation de drogues ». Quelques années plus tard, en 2003, à Rabat, le projet MedSPAD, une adaptation d'ESPAD en Europe, était lancé dans le but de réaliser les premières enquêtes en milieu scolaire dans la région. Ces enquêtes donneront un aperçu de la consommation de drogues chez les jeunes dans les écoles ainsi que de leur attitude à l'égard des drogues.

■ Ce projet MedSPAD a évolué avec la création d'un comité permettant de partager les expériences entre pays européens et méditerranéens. Il a également évolué en révisant sa méthodologie en 2021 et en adoptant un nouveau questionnaire comportant des questions communes au questionnaire ESPAD 2019, en élargissant les questions aux nouvelles substances psychoactives, aux jeux de hasard, d'argent, de paris et l'utilisation des médias sociaux dans l'objectif d'atteindre à long terme, un niveau de comparabilité entre les pays réalisant l'enquête MedSPAD mais aussi avec les pays réalisant l'enquête ESPAD.

■ MedNET a célébré ses 10 ans à Rabat en 2016.

■ À présent le réseau compte dix-sept pays :

- ▶ Dix pays membres du Groupe Pompidou : Chypre, Croatie, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Suisse, Turquie.
- ▶ Sept pays non-membres du Groupe Pompidou : Algérie, Egypte, Espagne, Jordanie, Liban, Palestine*, Tunisie.

■ L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (EMCDDA), la Commission européenne et l'OMS participent en tant qu'observateurs aux réunions.

■ **L'objectif de MedNET est de promouvoir la coopération et l'échange réciproque de connaissances entre les pays de la Méditerranée (Nord-Sud et Sud-Nord) ainsi qu'au sein des pays de la Méditerranée (Sud-Sud).**

■ **À terme, l'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière de comportements addictifs, sur la base de connaissances scientifiquement validées.**

Priorités

- ▶ Prévention des comportements addictifs
- ▶ Promotion de la collecte de données fiables, objectives et comparables et création ou renforcement d'observatoires nationaux
- ▶ Développement de stratégies nationales équilibrées
- ▶ Prise en charge socio-sanitaire des comportements addictifs et réduction des risques et des dommages
- ▶ Mise en œuvre de la loi et lutte contre les trafics de drogues
- ▶ Formation et recherche

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine, sans préjuger de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

Fonctionnement du réseau

Participation

■ L'adhésion à MedNET résulte d'un engagement volontaire et d'un intérêt mutuel. Tout pays du pourtour méditerranéen et tout pays intéressé par cette coopération peut adhérer au réseau. La procédure d'adhésion consiste en l'envoi d'une lettre d'engagement par le Ministre chargé de la politique en matière de drogues au Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou et en la nomination d'un représentant national habilité à s'engager au nom de son gouvernement.

Présidence

■ La Présidence et la Vice-présidence sont exercées pour une période d'un ou deux ans à tour de rôle par un pays de la rive nord et un pays de la rive sud. Afin d'assurer la continuité des travaux, le pays en charge de la Vice-présidence assure la Présidence l'année suivante. L'élection se fait par consensus.

Secrétariat

■ Le Secrétariat du réseau MedNET assure la mise en œuvre du programme de travail et le bon fonctionnement du réseau, en veillant à la synergie avec les travaux du Groupe Pompidou et des autres entités du Conseil de l'Europe.

■ Il gère le budget MedNET, composé de contributions volontaires des pays membres et autres sources de financement (Conseil de l'Europe, Commission Européenne, etc.).

Réunions

■ Le comité directeur, composé de représentants des pays participants, se réunit au moins une fois par an afin d'adopter le programme de travail basé sur les projets soumis par chaque pays, et afin d'examiner la mise en œuvre des projets en cours et de discuter des activités à venir.

■ L'EMCDDA participe au comité directeur et partage son expertise notamment dans la collecte et l'analyse de données, et dans son soutien aux observatoires nationaux.

Méthodes de travail

■ Le réseau MedNET facilite la reconnaissance, la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques et expériences ayant fait leurs preuves en partenariat avec

d'autres acteurs clés nationaux et internationaux travaillant dans la région. Ainsi, les pays membres, par l'intermédiaire de leurs représentants, partagent et échangent leurs connaissances savoir-faire, en mettant à disposition du réseau les données probantes recueillies dans tous les domaines identifiés.

■ Ils s'engagent à sensibiliser les autorités nationales compétentes concernant les actions menées par MedNET.

■ Un rapport d'activités annuel présente les projets nationaux et régionaux mis en œuvre.

■ L'ensemble des travaux du réseau MedNET est soumis à une évaluation régulière approfondie.

Financement

■ Les pays membres de MedNET s'engagent à contribuer au budget du réseau, soit financièrement soit en mettant à disposition leurs ressources, afin d'assurer la mise en œuvre des projets.

■ Chaque projet est financé en partie par le pays demandeur et par une contribution financière ou en nature.

- ▶ Contributions volontaires 2006-2021 notamment de la France et l'Italie
- ▶ Programme Sud (2012-2021) financé par l'UE et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe
- ▶ Financement de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe depuis 2016 pour les plans d'action du Maroc et de la Tunisie.
- ▶ Financement du Budget Ordinaire du Groupe Pompidou pour les réunions du comité directeur de MedNET.

Valeur ajoutée du réseau

- ▶ Adaptation de la méthodologie et d'outils reconnus au contexte culturel du Sud de la méditerranée tels que MedSPAD ;
- ▶ Soutien au lancement d'enquêtes scolaires nationales MedSPAD ;
- ▶ Première évaluation de la situation entre les pays de la rive sud de la méditerranée par MedSPAD ;
- ▶ Soutien à la mise en œuvre et/ou au changement de législation ;
- ▶ Formation dans le domaine de la santé ;
- ▶ Soutien à la création de centres de soins ;

- ▶ Fonction de liaison («bridging role») entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée;
- ▶ Soutien à l'introduction de différentes modalités de traitement, notamment le traitement de substitution aux opiacés;
- ▶ Prise en compte de la dimension de genre dans les services de soins: besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux soins;
- ▶ Sensibilisation et renforcement des capacités dans le domaine des drogues par le biais de réunions réunissant différentes agences issues de différents secteurs de la prévention, du traitement et mise et de la répression;
- ▶ Flexibilité dans la mise en œuvre de programmes pour répondre aux besoins émergents;
- ▶ Évaluation des actions de MedNET effectuée par les acteurs;
- ▶ Rentabilité des fonds engagés et efficacité.

Coopération avec le Liban

2006

- ▶ Participation à la conférence sur le rôle de la recherche dans l'élaboration des politiques en matière de drogues: interprétation, communication et utilisation des résultats, qui s'est tenue à Alger les 3 et 4 décembre.

2007

- ▶ Participation à une formation théorique en traitement de substitution aux opiacés, Rabat, Maroc.
- ▶ Participation à une formation pratique sur les traitements de substitution aux opiacés, Paris-Bordeaux.
- ▶ Participation à la conférence nationale sur le rôle des associations dans la prévention de la toxicomanie, Alger.
- ▶ Participation à la conférence du Groupe Pompidou sur l'implication des familles dans la prévention, Porto.

2008

- ▶ Enquête MedSPAD.
- ▶ Réunion MedSPAD Liban, Paris.
- ▶ Séminaire régional de formation sur la lutte contre la toxicomanie, Annaba.
- ▶ Séminaire régional de formation sur la lutte contre la toxicomanie, Alger.

- ▶ Séminaire régional de formation sur la lutte contre la toxicomanie, Oran.
- ▶ Réunion MedSPAD Liban et réunion MedSPAD Maroc, Paris.
- ▶ Séminaire sur la détection des drogues de synthèse, Alger.
- ▶ «Comment mieux traiter la toxicomanie ? Nouveaux défis scientifiques et cliniques pour l'Europe», Paris.
- ▶ Participation d'experts au colloque sur les drogues et les différentes cultures, Paris.

2009

- ▶ Analyse et communication des résultats de l'enquête MedSPAD Liban, Beyrouth.
- ▶ Projet «Connexions», intitulé «Joining the dots: criminal justice, treatment and harm reduction», Cracovie.
- ▶ Introduction au traitement de substitution aux opiacés avec trois ateliers de formation, des manuels et des directives.
- ▶ Participation au séminaire sur l'application de la législation existante, Alger.

2010

- ▶ Une étude nationale évaluant les besoins des toxicomanes et des centres et institutions s'occupant des toxicomanes. Des tables rondes pour discuter de l'application de la législation entre les parties prenantes.
- ▶ Visite d'étude pour observer un système judiciaire efficace et la procédure d'orientation vers un traitement et des soins au Royaume-Uni.
- ▶ Séminaire régional de formation sur les drogues de synthèse, les précurseurs et les indicateurs d'approvisionnement, Beyrouth, Liban.
- ▶ Participation à un séminaire régional pour préparer la mise en place d'observatoires nationaux, Maroc.

2011

- ▶ Participation au séminaire sur la drogue dans les prisons en Europe du Sud-Est, à Skopje.
- ▶ Participation à la conférence «Drugs, Alcohol, Women network», (DAD NET), Rome.

2012

- ▶ Formation à la prévention dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la toxicomanie.
- ▶ Participation au séminaire régional MedNET sur l'utilisation de la recherche sur les drogues dans les politiques de la région méditerranéenne, Rabat.
- ▶ Participation à la 2^e conférence DAD NET, Rome.
- ▶ Participation au « 3^e colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes » Genève.

2013

- ▶ Mise en place d'un centre d'information et de conseil pour les jeunes dans une zone à haut risque.
- ▶ Programme de préparation à la vie active dans 11 écoles publiques et privées du quartier de Chiyah à Beyrouth.

2014

- ▶ Mise en place d'un centre d'information et de conseil pour les jeunes dans une zone à haut risque suite.
- ▶ Poursuite du programme d'apprentissage de la vie dans 11 écoles publiques et privées du quartier de Chiyah à Beyrouth.
- ▶ Formation du personnel travaillant dans les locaux de la vie nocturne de Beyrouth en partenariat avec le Portugal.
- ▶ Participation à l'atelier MedNET sur la lutte contre le trafic de drogue dans les aéroports.
- ▶ Profil pays du Liban.

2015

- ▶ Étude épidémiologique de l'abus de substances au Liban.
- ▶ Élaboration d'une stratégie nationale de prévention et de traitement et de prise en charge de l'alcoolisme et des addictions.
- ▶ Participation au séminaire régional sur les traitements de substitution aux opiacés, Alger.
- ▶ Accueil d'une délégation algérienne sur le traitement de substitution aux opiacés.
- ▶ Participation au traitement de la 1^e conférence européenne sur les comportements addictifs et les dépendances.

- ▶ Contribution à la publication sur la « Dimension de genre de l'utilisation non médicale des médicaments sur ordonnance en Europe et dans la région méditerranéenne ».
- ▶ Participation au séminaire « Drogues, femmes et violence » à Rome.
- ▶ Contribution au projet de recommandations sur la législation réglementant les traitements de substitution.

2016

- ▶ Développement d'une stratégie nationale de lutte contre la drogue avec le soutien d'un expert international.
- ▶ Mise en place d'un observatoire national avec l'expertise de l'OEDT en matière de renforcement des capacités.
- ▶ Membre du comité MedSPAD.
- ▶ Participation au « 5^e colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes », Rabat, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016.

2017

- ▶ Séminaire « Soutien au personnel travaillant dans les centres de traitement de substitution aux opiacés » 11 et 12 avril 2017 en Algérie.
- ▶ Atelier MedNET sur les outils de prévention, 23-25 mai 2017, à Alger.
- ▶ Stratégie interministérielle de réponse à la consommation de substances pour le Liban 2016-2021 : Le Liban a lancé sa stratégie nationale en matière de consommation de substances psychoactives à Beyrouth le 22 décembre 2016, avec le soutien du Groupe Pompidou pour son élaboration et sa mise en œuvre en 2017.
- ▶ Création de l'Observatoire national des drogues et des toxicomanies.
- ▶ L'amendement à la loi sur les drogues.
- ▶ Participation au comité MedSPAD.
- ▶ Contribution au MedNET et aux lignes directrices sur les traitements de substitution.
- ▶ 12^e EXASS Net meeting Réfugiés et drogues: Estimation des besoins, pratiques d'accompagnement, prévention des risques, 30 octobre-1^{er} novembre 2017, Athènes Grèce.

2018

- ▶ Stratégie interministérielle de réponse à la consommation de substances pour le Liban 2016-2021.
- ▶ Diffusion du premier rapport sur la situation des drogues au Liban par l'Observatoire national des drogues et des toxicomanies, en juin 2018.
- ▶ SYMPOSIUM MULTIDISCIPLINAIRE INTERNATIONAL : La dépendance aux jeux d'argent : Science, indépendance, transparence, 27-29 juin 2018 à Fribourg, Suisse.
- ▶ Séminaire international « Réfugiés et drogues : estimation des besoins, pratiques d'accompagnement, prévention des risques », 24-25 avril 2018, Athènes, Grèce.
- ▶ Participation au groupe de travail pour les principes directeurs sur le traitement par agonistes d'opiacés OAT.
- ▶ Comité MedSPAD.

2019

- ▶ Cartographie des services pour les troubles liés à la consommation de substances : prévention, traitement, réadaptation, réduction des risques, réinsertion sociale.
- ▶ Normes d'accréditation : programmes résidentiels de réhabilitation des toxicomanes.
- ▶ La plateforme en ligne de collecte de données sur la consommation de substances avec les principaux acteurs au Liban.
- ▶ Comité sur la toxicomanie.
- ▶ Besoins des femmes souffrant de troubles liés à la consommation de substances.
- ▶ Mise en œuvre de la loi sur les drogues au Liban : améliorer la compréhension et l'utilisation des articles 193 et 194 de la loi sur les drogues parmi les procureurs et les agents chargés de l'application de la loi.
- ▶ Créer des liens entre les jeunes pour la sensibilisation aux drogues dans les écoles.
- ▶ Comité MedSPAD.
- ▶ Séminaire sur « Les approches de prévention des drogues qui font la différence », 25 - 26 septembre 2019, Reykjavik, Islande.
- ▶ Participation au comité directeur de MedNET.

- ▶ Coopération avec l'UNICRI (Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice) sur le rôle des familles dans la prévention des addictions et dans la mise en place de parcours de résilience et de réhabilitation chez les jeunes.

2020

- ▶ Participation au comité MedSPAD.
- ▶ Participation au comité directeur de MedNET.
- ▶ Enquête MedSPAD III au Liban (reportée à 2021 en raison de la pandémie de Covid-19).

2021

- ▶ Participation au comité MedSPAD.
- ▶ Lancement de MedSPAD III au Liban.
- ▶ Beyrouth en route ! lancé en février 2021.
- ▶ Ouvrir la voie à des politiques fondées sur des données probantes lancé en mars 2021.

Impact de MedNET au Liban

Professeur Ramzi Haddad, Skoun, Beyrouth

Action phare de MedNET

■ Le Liban manquait d'une stratégie nationale pour la santé mentale et pour la consommation de substances psychoactives, avec des ressources limitées nécessaires pour améliorer la situation globale de la consommation de substances psychoactives, à plusieurs niveaux: prévention, traitement et soins, recherche, lois et politiques en matière de drogues. MedNET, au cours des dix dernières années, a donné au Liban la possibilité d'aborder toutes ces questions en fournissant des fonds pour développer une stratégie nationale pour la consommation de substances (2016-2021) et en mettant en œuvre une partie de ses composantes. En outre, MedNET a offert aux experts du Liban la possibilité de participer à des réunions et conférences régionales et internationales, en fournissant du matériel et des formations fondés sur des données probantes et en envoyant des experts européens au Liban lorsque cela était nécessaire.

Rôle de MedNET dans la sensibilisation, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique en matière de drogues dans votre pays

■ Le Groupe MedNET Pompidou est à l'avant-garde des agences qui ouvrent la voie à une réponse plus inclusive, fondée sur les droits de l'homme et les preuves, à la consommation de drogues au Liban.

■ En témoigne le soutien qui a été et continue d'être apporté par le renforcement des capacités, le partage des connaissances, le financement et la planification stratégique pour des interventions plus éclairées auprès des personnes qui consomment des drogues et des communautés à risque.

■ La coopération du réseau avec les organisations locales de la société civile et d'autres agences et parties prenantes clés de l'État a permis de sensibiliser

et de donner la priorité à une politique de santé en matière de drogues et à une réponse fondée sur les droits.

Rôle de MedNET dans les changements potentiels de la législation sur les drogues

■ Au fil des années, le Groupe MedNET Pompidou a été l'un des leaders du soutien à la révision de l'actuelle loi libanaise sur les drogues, grâce à un travail impliquant des OSC, des juges, des avocats et les ministères concernés. Ce travail a abouti à un projet de loi amendé qui a été soumis au parlement en 2017, mais qui attend toujours d'être examiné et traité.

■ Entre-temps, cependant, et grâce au soutien continu que le réseau a apporté aux interventions de réduction des risques, à la recherche et aux programmes de prévention fondés sur des données probantes, un changement de l'opinion publique à l'égard des personnes qui consomment des drogues s'est produit.

■ Plusieurs étapes franchies au cours de la dernière décennie en sont la preuve :

- ▶ L'activation du Comité de lutte contre la toxicomanie au sein du ministère de la justice, qui a permis aux personnes arrêtées pour consommation de drogue d'avoir accès à des services de soutien qui les éloignent du système pénal.
- ▶ L'adoption du principe de décriminalisation des personnes qui consomment des drogues dans la stratégie interministérielle de lutte contre les addictions au Liban, élaborée par le Programme national de santé mentale et impliquant les ministères de la santé publique, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'intérieur et des municipalités, des affaires sociales et de la justice.

Rôle de MedNET dans la recherche, la collecte, l'analyse et l'interprétation des informations, dans la mise en place, le soutien à l'observatoire national des drogues.

■ MedNET a financé des recherches nationales et la collecte de données (MedSPAD, évaluation des besoins, profil du pays) qui ont mis en évidence les besoins du Liban dans de nombreux domaines liés à la consommation de substances et qui sont souvent utilisés comme référence dans de nombreux autres projets nationaux. D'autre part, la mise en place d'un observatoire national des drogues a été un projet clé ralenti pendant de nombreuses

années par les changements de gouvernement et les troubles politiques, et finalement, avec l'aide de MedNET, l'établissement d'un Observatoire national des drogues a été rendu possible.

Rôle de MedNET dans le traitement et les soins au Liban

■ MedNET a été l'un des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du traitement de substitution aux opiacés par la buprénorphine au Liban, après des années de lobbying, ce qui est une grande réussite pour un pays de cette région du monde. En outre, MedNET a offert la possibilité à de nombreux professionnels libanais de participer à des conférences internationales et d'accroître leur expertise dans le traitement et la prise en charge des patients toxicomanes, et de participer spécifiquement à de nombreux séminaires sur les questions de genre et la prise en charge des femmes toxicomanes.

Rôle de MedNET dans la prévention

■ MedNET a financé des projets de prévention au Liban dans différents domaines : écoles, travail communautaire et vie nocturne. Ces projets se sont avérés être des activités durables et ont parfois encouragé d'autres organismes au Liban à développer de telles activités. En outre, MedNET a offert la possibilité aux professionnels libanais de participer à des conférences et des formations internationales sur la prévention.

Rôle de MedNET dans les droits de l'homme et l'accès aux traitements et aux soins au Liban

■ MedNET a joué un rôle important au Liban en finançant des projets relatifs aux droits de l'homme, principalement liés aux changements de loi et à leur mise en œuvre. Ces projets ont contribué à réduire la stigmatisation des toxicomanes et à améliorer leurs droits en tant que personnes nécessitant un traitement et des soins et non des poursuites. Dans cette perspective, les ministères de la Santé publique et de l'Intérieur ont publié des circulaires demandant aux hôpitaux de cesser d'appeler les Forces de sécurité intérieure lorsqu'ils reçoivent des urgences liées à la drogue dans leurs salles d'urgence.

Rôle de MedNET dans l'intégration de la dimension de genre dans les actions menées dans le pays

■ On sait peu de choses sur les besoins des femmes souffrant de troubles liés à la consommation de substances au Liban et les données empiriques indiquent que les services actuels liés à la drogue ne sont pas adaptés aux

besoins des femmes. Une recherche a été financée par MedNET pour identifier les besoins de ces femmes et les défis qui les empêchent de recevoir des services de traitement et de réadaptation appropriés en matière de drogues, afin que ces services soient planifiés en conséquence. De futurs projets sont prévus avec MedNET pour accroître l'intégration de la dimension de genre dans toutes les activités liées à la prévention et au traitement des troubles liés à la consommation de substances et pour améliorer les soins donnés aux femmes souffrant de ces troubles.

Rôle de MedNET dans l'application de la loi au Liban

■ MedNET a organisé un séminaire de formation régional sur les drogues synthétiques, les précurseurs et les indicateurs d'approvisionnement à Beyrouth et les participants libanais ont eu l'occasion de participer à des ateliers sur la lutte contre le trafic de drogue dans les aéroports. Ces formations ont permis d'améliorer la capacité du gouvernement libanais à contrôler la tendance émergente des nouvelles substances et à établir des coopérations avec des partenaires régionaux.

Rôle de MedNET dans les échanges Sud-Sud

■ MedNET comprend beaucoup d'activités avec des échanges Sud-Sud. Ces pays partagent de nombreuses similitudes culturelles ainsi que des besoins et des défis similaires concernant de nombreuses questions liées aux mentalités, aux lois, aux traitements et aux besoins de soins. Par conséquent, ces échanges offrent une riche possibilité d'interactions, de partage d'expertise et d'opinions, de reproduction de projets, d'application de la loi et de lutte contre la stigmatisation dans nos pays.

Rôle de MedNET dans les échanges Nord-Sud et Sud-Nord

■ Le Liban, comme beaucoup de pays du Sud, manque souvent de ressources et d'expertise. MedNET a fourni, dans de nombreux contextes et sur des projets très différents, la chance de bénéficier de l'expertise des pays du Nord, et de participer à des séminaires et des formations organisés par les pays du Nord. Inversement, les pays du Nord, grâce à leurs interactions avec le Sud, peuvent avoir une perspective plus large des problèmes et des difficultés liés au traitement, aux soins et à la lutte contre la consommation de drogues dans notre partie du monde.

Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou représente le groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions. Il est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la grande Europe et au-delà, permettant aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations en matière de drogues et d'addictions. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient, en 1980, un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2021, il rassemble 41 pays: 38 parmi les 47 États membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc, le Mexique et Israël.

MedNET

MedNET est le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou. Créé en 2006, son objectif est de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques de drogues fondées sur le respect de la santé, des droits de l'Homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Dix-sept pays en sont membres en 2021.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE